



INSTITUTIONS QUI ASSISTENT LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

DEMANDE D'AGRÉMENT OU DE RENOUVELLEMENT

- Une copie des **statuts et de la liste des administrateurs**, et une copie des éventuelles modifications, tels que publiés dans les annexes du Moniteur Belge.
- Une copie, certifiée conforme, datée et signée par une personne légalement qualifiée pour engager l'institution, du **compte des recettes et des dépenses du dernier exercice comptable clos**, avec le détail des postes de recettes et de dépenses et avec indication des frais d'administration générale.
- Une copie, certifiée conforme, datée et signée par une personne légalement qualifiée pour engager l'institution, du **budget de l'exercice comptable en cours** avec le détail des postes de recettes et de dépenses et avec indication des frais d'administration générale.
- Un **calendrier des activités et un rapport d'activités** de l'année écoulée, un relevé détaillé des projets de l'année en cours et autres pièces qui démontrent que les activités de l'institution soient axées sur l'assistance aux pays en développement.
- Une déclaration d'engagement complétée, datée et signée ([Word](#) - [PDF](#)).